

## QCM positionnement

**CDG 31 – 18 octobre 2022**

Une ou plusieurs bonnes réponses possibles...

1/ Que désigne le terme Amiante ?

- Un matériau composite
- Une roche fibreuse
- Une fibre minérale naturelle et cristalline
- Un composant naturel de la pollution atmosphérique

2/ Quels codes réglementent l'usage d'amiante en France ?

- Code de la Santé Publique
- Code du Travail
- Code de l'environnement
- Code des transports
- Code de la sécurité sociale
- Code de la construction
- Code de l'artisanat

3/ On peut trouver de l'amiante à l'état naturel en France.

- VRAI
- FAUX

4/ Quelles catégories de travailleurs peuvent intervenir sur de l'amiante selon les règles en vigueur en France ?

- Agriculteurs exploitants
- Salariés intérimaires
- Artisans indépendants
- Salariés protégés
- Employeurs dépendant du régime des travailleurs non salariés
- Salariés de moins de 18 ans
- Apprentis de plus de 15 ans

5/ Quel type d'intervention sur matériau contenant de l'amiante puis-je envisager avec un masque jetable de type FFP3 ?

- Retrait de matériau Amianté de 2H30 maximum
- Réparation de fuite en toiture de 1H
- Diagnostic immobilier de moins de 2H
- Piquage sur canalisation enterrée en fibrociment , durée 30minutes
- Pose d'une pompe de prélèvement en zone de retrait , 15minutes

6/ Quels critères permettent de définir les EPI des travailleurs de l'amiante ?

- Taille
- Facteur de protection
- Choix de l'opérateur
- Perméabilité aux poussières / liquides / gaz
- Marque
- Indice de protection thermique (clo)
- Couleur
- Résistance à l'abrasion et aux coupures

7/ L'exploitation, la transformation, la commercialisation de l'amiante a été interdite

- En France en 1987
- En Europe en 2005
- En France en 1997
- Dans le monde en 2015

8/ Les activités de confinement et de retrait de l'amiante, sont définies dans le décret du 04 mai 2012

- En sous section 1
- En sous section 2
- En sous section 3
- En sous section 4

9/ Les opérateurs formés pour réaliser des travaux d'entretien et de maintenance au contact de l'amiante peuvent effectuer du retrait de matériaux amiantés.

- VRAI
- FAUX

10/ Lors d'une activité de retrait ou d'intervention sur un matériau contenant de l'amiante, un processus permet de définir le niveau d'empoussièvement estimé, il est défini par les trois éléments suivants :

- Caractéristiques du Matériau ou Produit Contenant de l'Amiante (MPCA)
- Niveau d'empoussièvement estimé
- Modalités de conditionnement du déchet dangereux
- Technique mise en œuvre sur le MPCA
- Equipements de protection individuelle
- Moyens de protection collective
- Age de l'opérateur